

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DE POLYGLOTTES EN HERBE

1. Modalités d'inscription et tarifs :

L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association qui sont consultables sur le site : www.polyglottesenherbe.com ou remis sur demande.

L'adhésion annuelle, pour 2018/2019, est fixée à 30€ par famille.

Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, quelles qu'en soient les raisons.

La cotisation pour 2018/2019

Pendant les vacances scolaires :

la semaine (du lundi au vendredi, soit 37h), hors repas, est fixée à **200€** par enfant.
la journée (2 ateliers de 3h soit 6h) est fixée à **55€** et **la demi-journée** (1 atelier de 3h) est fixée à **30€**.

Possibilité de **garderie** le matin et le soir sur réservation au tarif de **5€ de l'heure** (à partir de 2 enfants).

En période scolaire (du 1 octobre au 31 mai) :

les **Ateliers du lundi en anglais** «jeux, activités et conversation » de 17h00 à 18h00 ou de 18h05 à 19h05 ou 19h10 à 20h10 (25 heures), la cotisation est de **250€**.

les **Ateliers du jeudi en anglais** «jeux, activités et conversation » de 17h00 à 18h00 ou de 18h05 à 19h05 ou 19h10 à 20h10 (25 heures), la cotisation est de **250€**.

les **Ateliers du samedi en anglais** «jeux, activités et conversation » de 12h00 à 13h00 (25 heures), la cotisation est de **250€**.

Toute l'année selon les disponibilités :

les **Ateliers à domicile** : en anglais, italien, allemand, espagnol, portugais, japonais, langue des signes..., le tarif est de **40€** de l'heure pour 1 à 2 personnes de même niveau et de **60€** de l'heure pour 3 à 4 personnes de même niveau.

les **Ateliers à la carte** : cuisine, astronomie, arts plastiques, langues pour animer vos fêtes, goûters d'anniversaire, après-midi ou soirée de façon unique et **ORIGINALE** (pour les modalités, nous consulter).

La cotisation est à verser en totalité lors de l'inscription, par chèque à l'ordre de Polyglottes en herbe. *(Possibilité de payer en plusieurs fois/ 3 chèques maximum)*
Aucun remboursement ni remise ne sera pratiqué, quel qu'en soit le motif.

L'inscription sera définitive, dans la limite des places disponibles, dès réception du dossier complet. Pour plus d'efficacité, nous travaillons en petits groupes.

Toutefois, l'association se garde le droit d'annuler la session, si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les dossiers (paiement compris) seraient alors, entièrement restitués aux familles. Aucune indemnité ne pourra être demandée à l'association.

2. Modalités de fonctionnement :

Dates: Les semaines des vacances scolaires :
Planning à venir.

Horaires pour les vacances scolaires

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30.

Le vendredi de 9 h 30 à 19 h 30 : de 16 h 30 à 18 h 00 les enfants prépareront un exposé des activités de la semaine qui sera présenté aux parents de 18 h00 à 19 h 00. Cette manifestation sera suivie, pour ceux qui le souhaitent, d'un verre de l'amitié, permettant aux enfants, parents, intervenants et membres de l'association de discuter et de clôturer la semaine.

De 8 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 30 à 18 h00 une garderie pourra être organisée.

Afin de pourvoir un nombre d'animateurs suffisant, merci de préciser dès l'inscription (si possible), si votre enfant sera présent à la/aux garderie(s). Un supplément de 4€ par heure sera facturé.

Nous demandons aux participants de respecter les horaires.

Pour toute absence ou retard prévisible, les parents s'engagent à prévenir l'association par courriel à polyglottesenherbe@gmail.com ou en téléphonant au 06 68 30 97 37 le plus tôt possible.

Lieux

Salle Métissa'âge/LCL grand-place à Bussy-St-Georges les lundis et samedis et Gymnase Laura Flessel à Bussy-St-Georges les jeudis (durant l'année scolaire).

Salle Maurice Koehl cours de la rivière à Bussy-St-Georges (pendant les vacances)
Serris et Bailly Romainvilliers.

Nous demandons aux parents ou autres adultes (*notifiés sur la fiche d'inscription jointe et munis d'une pièce d'identité*) d'accompagner les enfants jusque dans leur salle d'activités et à les y récupérer.

Public

Seuls les inscrits et en bonne santé seront autorisés à participer aux Ateliers proposés par Polyglottes en herbe.

Echanges et communication

L'échange par courriel est à privilégier afin que nous puissions prendre rapidement en compte, dans la mesure du possible, les demandes, remarques, besoins, questions des parents et des enfants, et permettre ainsi, l'évolution du projet dynamique et novateur de Polyglottes en herbe.

Les parents s'engagent à transmettre aux responsables de l'association, tout changement de coordonnées, ceci afin d'éviter toute difficulté dans la communication parents/association.

Repas et goûter

Les parents s'engagent à fournir chaque jour un pique-nique à leur(s) enfant(s).
Pour les enfants qui restent après 16 h 30, prévoir également un goûter.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
responsable légal(e) de l'enfant
certifie avoir pris connaissance de la convention de fonctionnement de Polyglottes
en herbe et m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.
Je souhaite l'inscrire :

A..... le..... Signature